Informations aux candidat·e·s à l'admission 2026

canton de vaud
LIBERTÉ PATRIE

DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Ecole technique,
Ecole des métiers de Lausanne

ETML

Table des matières

1. GENERALITES 3
2. LES FILIERES DE FORMATION 3
2.1. Certificat fédéral de capacité (CFC) 3
2.2. Maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie 3
2.3. Formation professionnelle accélérée (FPA) 4
2.4. Préapprentissage 4
3. LES PROFESSIONS ENSEIGNEES ET LES DUREES DE FORMATION 5
4. LES DEBOUCHES 6
5. CONDITIONS D'ADMISSION 7
5.1. Age limite 7
5.2. En provenance d'un autre canton 7
6. INSCRIPTION EN CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE (CFC) 7
6.1. A faire avant le concours 7
6.2. Déroulement après les tests de sélection 7
7. INSCRIPTION EN MATURITE PROFESSIONNELLE MODELE INTEGRE (MPi) 8
7.1. Scolarité effectuée dans le canton de Vaud 8
7.2. Scolarité dans une école privée 8
7.3. Scolarité à l'étranger 8
7.4. Délai d'inscription 8
7.5. Déroulement 8
8. INSCRIPTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE ACCELEREE (FPA) 8
9. INSCRIPTION EN PREAPPRENTISSAGE 9
9.1. Au travers du concours d'admission 9
9.2. Processus T1 9
10. TESTS DE SELECTION 10
10.1. Contenu des tests 10
10.2. Entretien personnel 11
11. ECOLAGE 12
12. MATERIEL SCOLAIRE (coûts approximatifs) 12
13. STAGES 12
14. DATES IMPORTANTES 13
15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 14
15.1. Secrétariat 14
15.2. Adresse 14

1. GENERALITES

L'Ecole technique - Ecole des métiers de Lausanne est une école à «plein temps». Elle offre la formation théorique et pratique dans différentes professions.

Ces formations vous conduisent à l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC) et de la maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie (MP-TASV).

Vous êtes dans la période cruciale du choix d'une profession ou d'un domaine, prenez le temps de vous renseigner. Nous vous recommandons vivement d'effectuer des stages (dans une école et/ou en entreprise) dans les professions qui vous intéressent et dans celles qui sont proches de celles-ci. L'expérience nous montre que les apprenti·e·s ayant effectué un stage sont plus nombreuses ou nombreux à terminer leur formation. La connaissance du métier choisi est un élément important de réussite.

2. LES FILIERES DE FORMATION

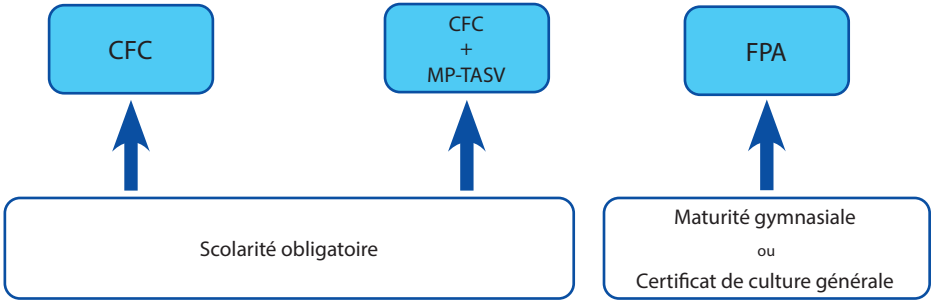

2.1. Certificat fédéral de capacité (CFC)

Le Certificat Fédéral de Capacité est la formation de base du monde professionnel. Il ouvre les portes des écoles supérieures, des brevets et de la maîtrise fédérale. La formation se déroule sur 4 ans.

2.2. Maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie

La maturité professionnelle permet d'accéder aux Hautes Ecoles Spécialisées (HES).

Elle ouvre également, après un raccordement d'une année, l'entrée aux universités et aux écoles polytechniques.

Il existe plusieurs façons de la réaliser :

2.2.1. Maturité professionnelle, modèle intégré

Le modèle intégré est une voie rapide permettant à l'élève de suivre la formation professionnelle (CFC) et la formation maturité (MP). Elle aboutit à l'obtention des deux titres en 4 ans.

2.2.2. Maturité professionnelle, modèle post-CFC

Le modèle post-CFC offre à l'élève ayant obtenu son CFC la possibilité d'obtenir sa maturité professionnelle en 1 an à plein temps ou en 2 ans en emploi en suivant les cours les lundis et les vendredis.

2.2.2.1 Conditions d'admission à la maturité post-CFC

Admission sans examen

Pour être admis·e sans examen, vous devez avoir obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC) ou titre jugé équivalent par la Confédération ET :

avoir obtenu un certificat d'études secondaires vaudois (écoles publiques) en respectant les conditions d'admission OU

avoir réussi l'examen d'admission au gymnase OU

avoir rempli les conditions d'un cours préparatoire spécifique dispensé en complément de la formation CFC. Pour participer aux cours préparatoires à la maturité, il faut s'inscrire sur le site internet de l'ETML à partir du 17 août 2026.

Admission sur la base d'un examen

Lors de votre inscription, si vous ne remplissez pas les conditions d'admission à la maturité professionnelle ci-dessus ou si vous avez fréquenté des écoles privées, vous devez réaliser l'examen d'admission au gymnase.

Date de l'examen pour la rentrée 2026-2027 : samedi 2 mai 2026.

Le délai d'inscription est fixé au 31 janvier 2026.

2.3. Formation professionnelle accélérée (FPA)

La formation professionnelle accélérée (FPA) est réservée aux détentrices ou détenteurs d'une maturité gymnasiale ou d'un certificat de culture générale. Elle conduit à l'obtention du CFC en 2 ans. L'élève ne suit que les cours professionnels.

2.4. Préapprentissage

Le préapprentissage de l'ETML est une mesure de transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle initiale.

Il s'adresse à des jeunes intéressé·e·s par la technique, dont le choix professionnel n'est pas encore totalement défini ou qui ont besoin de consolider leurs compétences avant d'entrer en apprentissage (orientation, recherche de place, lacunes scolaires ou sociales, manque de maturité).

Cette préformation d'une année permet de découvrir cinq métiers techniques : l'automatique, la polymécanique, l'informatique, l'électronique et le bois (ébénisterie et menuiserie). Elle aide ainsi chaque jeune à préciser son choix professionnel et à entreprendre les démarches pour obtenir une place d'apprentissage dans le domaine qui lui correspond.

Le programme comprend également une journée par semaine de cours théoriques en mathématiques, dessin technique, français et anglais, afin de maintenir et d'améliorer les acquis scolaires. Les quatre autres jours sont consacrés à la pratique en atelier, favorisant le développement de compétences utiles, l'autonomie et la préparation à la réussite future en formation initiale.

3. LES PROFESSIONS ENSEIGNEES ET LES DUREES DE FORMATION

Professions	Filières		
	CFC Certificat fédéral de capacité	MPi + CFC Maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie modèle intégré	FPA Formation professionnelle accélérée
Automaticien·ne	4 ans		
Ebéniste	4 ans		
Electronicien·ne	4 ans		2 ans
Informaticien·ne	4 ans		2 ans
Mécatronicien·ne d'automobiles	4 ans		
Menuisière ou menuisier	4 ans		
Polymécanicien·ne	4 ans		

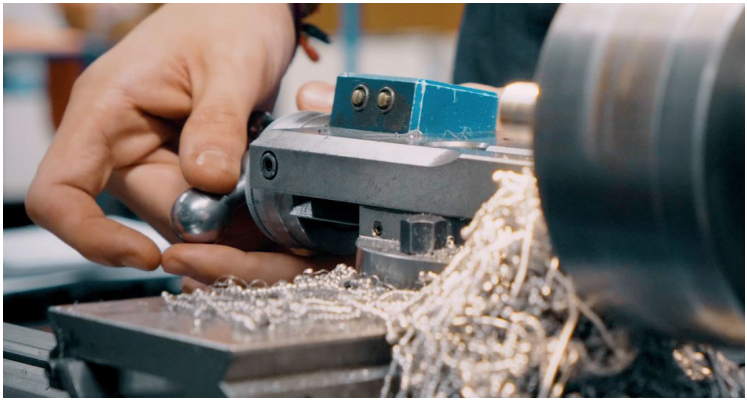

4. LES DEBOUCHES

Après le CFC

- activité professionnelle
- école supérieure ES
- maturité professionnelle (avec conditions)
- formation en cours d'emploi dans les voies suivantes :
  - brevet fédéral
  - maîtrise fédérale
  - diplôme de contremaître ou de cadre intermédiaire

Après la MP ou FPA

- activité professionnelle
- école d'ingénieurs HES
- école supérieure ES
- cours de mathématiques spéciales (CMS)
- examen complémentaire à la maturité professionnelle ou spécialisée

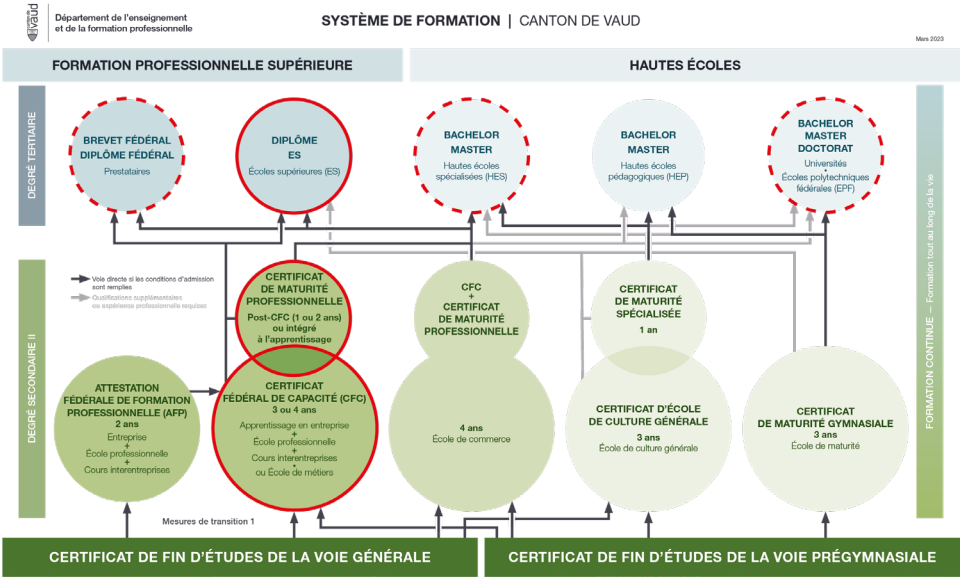

5. CONDITIONS D'ADMISSION

La formation pratique nécessite des équipements en ateliers et laboratoires dont le nombre reste constant d'une année à l'autre, indépendamment de la demande.

Le nombre de places étant limité, l'admission se fait sur sélection des candidat·e·s présentant les meilleures chances de réussite. Une réponse négative ne doit toutefois pas vous décourager : elle n'empêche en rien de poursuivre votre projet de formation dans la profession choisie.

5.1. Age limite

Pour toutes les filières, l'âge minimum d'admission est de 15 ans révolus au 31 juillet de l'année d'admission. Il n'y a pas de limite supérieure[1], mais la préférence sera donnée à une première formation.

5.2. En provenance d'un autre canton

Les candidat·e·s domicilié·e·s hors du canton de Vaud sont soumis·e·s à l'autorisation de leur canton de domicile et doivent en faire la demande au moment de l'inscription.

6. INSCRIPTION EN CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE (CFC)

Les candidat·e·s accèdent à la voie CFC sur la base d'un concours et d'un entretien.

6.1. A faire avant le concours

Les inscriptions se font en ligne (lien depuis notre site internet) avant le dimanche **1er février 2026**. Seuls les dossiers complets pourront être traités; si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous appeler !

Il est important d'annoncer les troubles ou déficiences afin que nous en tenions compte lors de l'analyse des résultats.

6.2. Déroulement après les tests de sélection

Si, suite aux tests de sélection, la candidate ou le candidat obtient un résultat lui permettant d'être admissible, celle-ci ou celui-ci est invité·e à participer à un entretien. En cas de besoin, un stage complémentaire peut être demandé. Ces éléments ont pour but d'éclaircir les résultats de certains tests, et de vérifier la perception de la profession choisie et l'adéquation à une formation en école de métiers.

La décision finale d'admission est communiquée par écrit.

1 Hormis pour le préapprentissage : max 17 ans à l'entrée en préformation

7. INSCRIPTION EN MATURITE PROFESSIONNELLE MODELE INTEGRE (MPi)

Les candidat·e·s souhaitant effectuer leur formation en voie MPi doivent être admis·e·s en voie CFC et remplir les conditions d'admission en *école de maturité professionnelle ou école de culture générale de leur canton*.

7.1. Scolarité effectuée dans le canton de Vaud

7.1.1. Certificat obtenu à partir de 2022

Pour s'inscrire, la candidate ou le candidat doit avoir obtenu un certificat d'études secondaires vaudois (école publique) en respectant les conditions suivantes :

- *Certificat d'études secondaires VP*
- *Certificat d'études secondaires VG*
  Obtenu avec, en français maths et allemand, 13.5 pts et plus (3 disciplines en niveau 2) ou 14.5 pts et plus (2 disciplines en niveau 2)

7.1.2. Certificat obtenu avant 2022

Voir les conditions d'admission sur le site www.vd.ch.

7.2. Scolarité dans une école privée

Les candidat·e·s provenant d'une école privée doivent passer avec succès l'examen d'admission des écoles de culture générale vaudoises. Cet examen est organisé par un des gymnases vaudois. Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet, rubrique admissions -> en apprentissage.

7.3. Scolarité à l'étranger

Les dossiers des candidat·e·s porteuses ou porteurs d'un diplôme d'une école établie à l'étranger seront soumis à la DGEP (Direction générale de l'enseignement post-obligatoire) pour une décision définitive.

7.4. Délai d'inscription

Les inscriptions se font en ligne (lien depuis notre site internet) avant le dimanche **1er février 2026**. Seuls les dossiers complets pourront être traités; si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous appeler !

7.5. Déroulement

La procédure après les tests de sélection est similaire à celle pour la voie CFC. Voir point 6.2.

8. INSCRIPTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE ACCELEREE (FPA)

Les candidat·e·s souhaitant effectuer leur formation en FPA doivent être titulaire d'une maturité gymnasiale, d'un certificat de culture générale ou d'un titre reconnu équivalent pour être admissibles.

Les inscriptions se font en ligne (lien depuis notre site internet) avant le vendredi **15 mai 2026**.

En fonction des places disponibles :

- La candidate ou le candidat est invité·e à participer à un entretien.
- Si l'admission est décidée, la candidate ou le candidat est avisé·e par écrit et un contrat de formation pourra être signé.
- Les candidat·e·s peuvent se voir proposer une place au CPNV, site de Ste-Croix, malgré le fait qu'elles ou ils soient inscrit·e·s à l'ETML.

9. INSCRIPTION EN PREAPPRENTISSAGE

L'âge maximum à l'entrée en préformation est de 17 ans. Il faut également être domicilié·e sur le canton de Vaud. Si ces conditions sont remplies, il existe 2 moyens :

9.1. Au travers du concours d'admission

La candidate ou le candidat s'inscrit auprès de l'ETML dans la profession de son choix pour le cursus de formation CFC en respectant le délai d'inscription fixé au **dimanche 1er février 2026**. L'inscription se fait en ligne (lien sur notre site internet).

Suite au concours, si la candidate ou le candidat n'est pas admis·e dans le métier qui l'intéresse, L'ETML pourrait lui proposer une préformation.

9.2. Processus T1

Au terme du concours d'admission de l'ETML, s'il reste des places disponibles, l'école informera les partenaires de la T1. La candidate ou le candidat pourra alors envoyer un dossier de candidature à l'ETML via les conseillères et conseillers en orientation.

Si le dossier de candidature est retenu, la candidate ou le candidat sera reçu·e en entretien en vue d'une admission.

Les élèves qui n'ont pas été admis au préapprentissage via le concours d'admission ne pourront pas reposer leur candidature pour cette préformation.

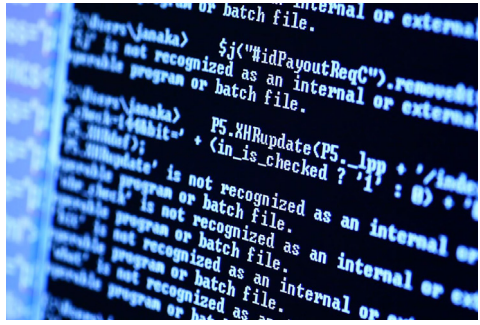

10. TESTS DE SELECTION

Toutes et tous les candidat·e·s passent les mêmes tests, quelle que soit la profession choisie. C'est un concours pour lequel un niveau minimum est exigé.

Tous les éléments scolaires des tests font partie des matières vues dans les deux voies secondaires VG et VP.

Le rythme de l'examen est rapide, le temps accordé à chaque épreuve est très court. En règle générale, les candidat·e·s n'arrivent pas à terminer les épreuves dans le temps imparti. Leur tâche est de fournir le plus de réponses correctes possible.

Une partie des tests se fait à l'aide de l'outil informatique et l'autre sur un format papier.

Il n'y a aucun test portant sur des connaissances techniques du métier.

Le concours de sélection ne prévoit pas d'aménagements particuliers. Néanmoins, nous vous invitons à nous informer de toute difficulté, trouble ou déficience afin que ces éléments puissent être pris en compte dans l'analyse des résultats.

Contenu des tests

10.2.1. Français

- **Compréhension verbale**

  Trouver parmi quatre à six phrases les deux dont le sens se rapproche le plus d'une phrase modèle.

- **Compréhension de texte**

  Lire un texte, le comprendre et répondre à des questions de vocabulaire et de signification.

- **Orthographe**

  Dans une série de phrases, corriger les fautes d'orthographe, accorder les verbes ou les participes (passés).

10.2.2. Mathématiques

- **Arithmétique**

  Opérations avec des fractions ordinaires

  Exemple : $\frac{12}{8} \div \left(\frac{3}{8} + \frac{1}{2}\right) = \frac{3}{0.8}\ ou\ \frac{12}{7}\ ou\ \frac{7}{12}$ (réponses à choix multiples)

  Puissances et racines

  Exemples :

  $$2^2 \cdot 6^3 = 72\ ou\ 24\ ou\ 864$$ (réponses à choix multiples)

  $$\sqrt{\frac{1}{64}} = 8\ ou\ \frac{0.5}{32}\ ou\ \frac{1}{8}$$ (réponses à choix multiples)

  Proportions

  Exemple :
  les éléments suivants représentent des grandeurs qui varient proportionnellement

  $$\frac{3}{4.5}\quad \frac{9}{13.5}\quad \frac{13}{?}$$ (compléter)

  Ecriture mathématique

Exemple : $0.\overline{6}$ correspond à $\frac{1}{3}$ ou $\frac{2}{3}$ ou $\frac{66}{100}$ (réponses à choix multiples)

Petits problèmes

En achetant un objet 120 fr., on souhaite le revendre en faisant un bénéfice de 40% sur le prix de vente. Quelle est la valeur du prix de vente ?

62 ou 168 ou 200 (réponses à choix multiples)

- **Géométrie**

  Formules à connaître pour calculer :

  » les aires (triangle, parallélogramme, cercle, losange, trapèze, ...),

  » les volumes (sphère, cylindre, prisme, pyramide, cône, etc.),

  » identification de surfaces et volumes élémentaires dans des ensembles,

  » éléments de base de trigonométrie (pythagore, somme des angles d'un polygone).

10.2.3. Tests psychotechniques

- **Vision spatiale**

  Epreuve basée sur des cubes faisant appel à une organisation de l'espace en trois dimensions.

  Formes géométriques à appareiller.

- **Compréhension de consignes**

  Compréhension d'ordres donnés par écrit et à exécuter sous forme de dessins.

- **Raisonnement**

  Suites logiques. Problèmes de logique.

- **Test de personnalité**

  Adaptation entre la personnalité et la profession choisie.

Vous trouvez d'autres exemples de tests d'admission sur le site de l'Etat de Vaud :

https://www.vd.ch/themes/formation/orientation/connaitre-les-delais-dinscription-et-se-preparer-aux-examens-dadmission/conseils-et-exercices-pour-se-preparer-aux-examens-dadmission/

10.1. Entretien personnel

Sur la base des résultats obtenus lors des tests, les meilleur·e·s candidates ou candidats sont convoqué·e·s à un entretien personnel.

Celui-ci est destiné à :

- éclaircir les résultats obtenus à certains tests,
- vérifier la perception de la profession choisie,
- vérifier l'adéquation avec une formation en école de métiers,
- vérifier l'impact de l'émotivité sur les résultats des tests,
- répondre aux questions de la candidate ou du candidat.

Suite à l'entretien, la candidate ou le candidat est avisé·e par écrit de la décision.

11. ECOLAGE

Les apprenti·e·s ne paient pas d'écolage sauf pour les apprenti·e·s frontalières ou frontaliers qui doivent s'acquitter de la somme de 15'800 fr. par année.

Une finance forfaitaire d'admission de 100 fr. est perçue à la signature du contrat de formation pour chaque apprenti·e. Elle reste due en cas de désistement.

12. MATERIEL SCOLAIRE (coûts approximatifs)

Les montants – par profession et filière – des coûts du matériel scolaire peuvent être consultés sur notre site internet à l'adresse : https://etml.ch/couts-de-formation-em

13. STAGES

L'ETML offre plus de 330 places de stage dans les différentes professions. Leur durée varie de 1 à 2 jours. Ces stages sont ouverts en priorité aux élèves de 11e année tout en offrant un certain nombre de places aux élèves de 10e année.

Pour vous inscrire à un stage, consultez notre site internet: https://etml.ch/stages-pour-eleves

14. DATES IMPORTANTES

Tests d'admission : lundi 9 février 2026

Délai d'inscription : dimanche 1er février 2026

Les portes ouvertes sont une occasion unique de contacts et d'échanges avec les élèves et le corps enseignant des différents métiers !

Vous êtes les bienvenu·e·s

PORTES OUVERTES

Samedi 6 décembre 2025 de 9h00 à 16h00

Nos apprenti·e·s présentent leur formation

---

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

15.1. Secrétariat

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires au secrétariat de l'ETML.

15.2. Adresse

Ecole technique
Ecole des métiers de Lausanne
Rue de Sébeillon 12
1004 Lausanne

tél. : +41 21 316 77 77

secretariat.etml@vd.ch

https://www.etml.ch

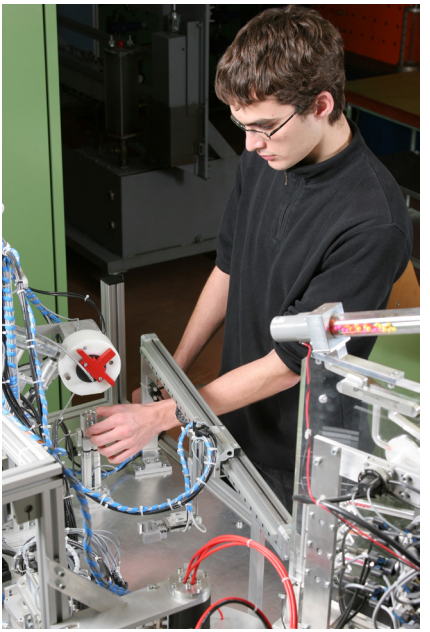

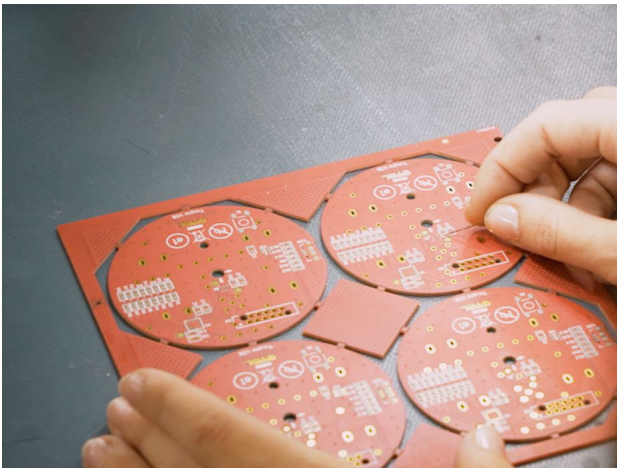

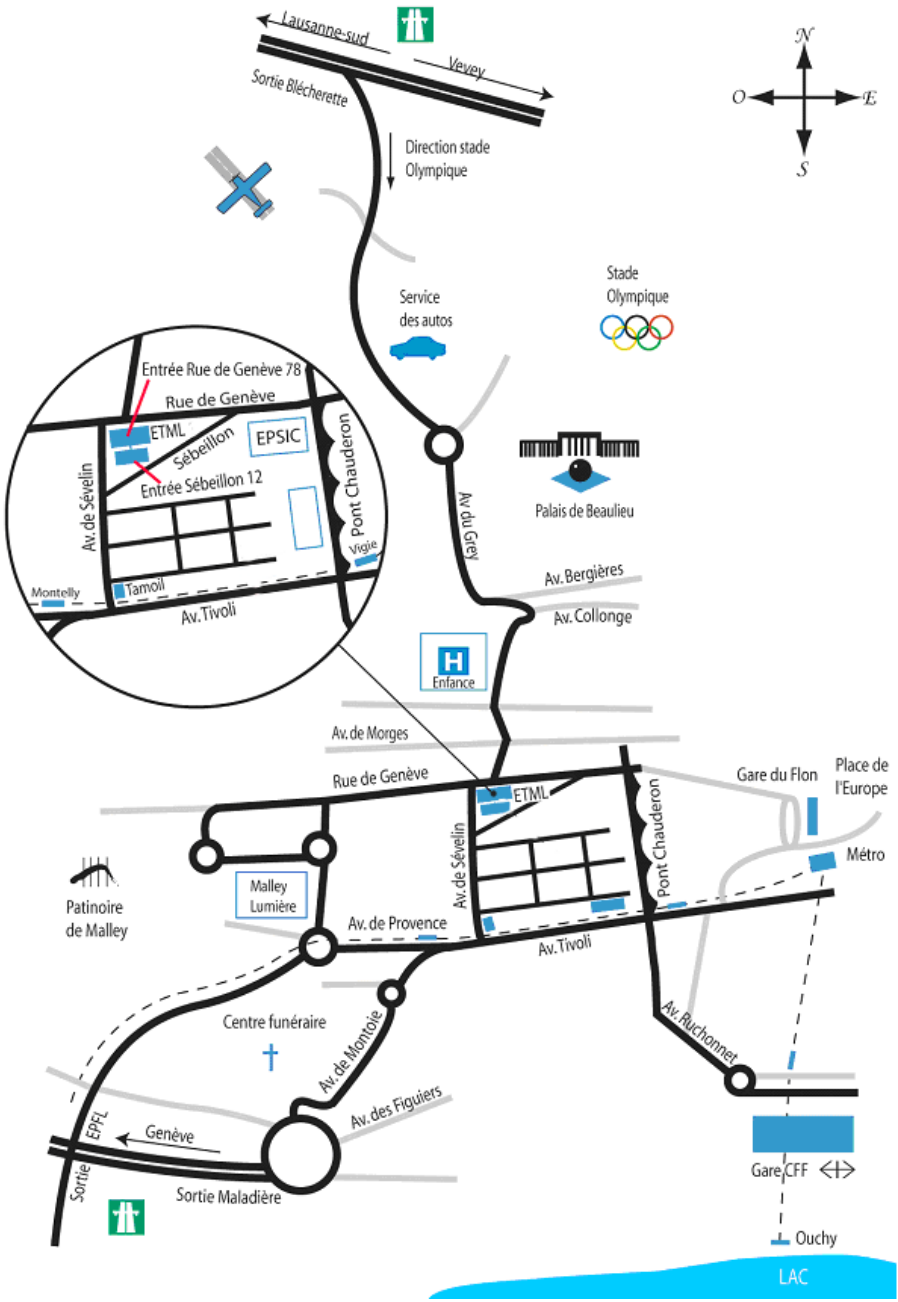
Lausanne-sud
Vevey
Sortie Blécherette
Direction stade Olympique
N
O
E
S
Service des autos
Stade Olympique
Entrée Rue de Genève 78
Rue de Genève
ETML
Sébeillon
EPSIC
Entrée Sébeillon 12
Av. de Sévelin
Pont Chauderon
Vigie
Montelly
Tamoil
Av. Tivoli
Av. du Grey
Palais de Beaulieu
Av. Bergières
Av. Collonge
Enfance
Av. de Morges
Rue de Genève
ETML
Av. de Sévelin
Pont Chauderon
Gare du Flon
Place de l'Europe
Métro
Patinoire de Malley
Malley Lumière
Av. de Provence
Av. Tivoli
Av. Ruchonnet
Centre funéraire
Av. de Montoie
Av. des Figuiers
EPFL
Genève
Sortie
Sortie Maladière
Gare CFF
Ouchy
LAC